

Mise à jour depuis la réunion des dirigeants en mai

Votes

- Cent-neuf unités de négociation ont voté en faveur de la négociation centrale.
- Une unité de gardes de sécurité à Hamilton n'a pas voté car l'employeur ne poursuivra pas les activités de classification, en septembre.
- Une section locale n'a pas procédé au vote dans les délais requis. Par la suite, elle a voté en faveur de ne pas participer à la négociation centrale.

Règlement

Le 5 mai, le SFCP a fait parvenir une lettre au gouvernement l'avisant que 109 de nos unités de négociation avaient voté en faveur de la négociation centrale, ce qui nous rend obligatoirement admissible à une table centrale.

La semaine suivante, nous avons envoyé une lettre à chaque association de conseillers scolaires les avisant que nous avons rempli les conditions relatives à l'obtention d'une table centrale. Nous les invitons à prendre part à des discussions préliminaires en attendant le règlement en cours de rédaction.

Le gouvernement nous a informé qu'un règlement en ce qui concerne une table des travailleurs de soutien ne sera émis qu'après l'élection provinciale. Nous avons également été informés qu'aucune discussion n'avait été entamée avec l'une ou l'autre des organisations d'enseignants qui impliquent le gouvernement.

Prestations provinciales

Le gouvernement a mis en veilleuse toute discussion concernant les prestations provinciales, jusqu'après l'élection.

Comité de négociation

La semaine dernière, le Comité de négociation s'est réuni pendant deux jours et demi pour travailler aux revendications qui seront proposées lors de la négociation centrale. Nous sommes presque prêts à commencer à négocier.

Se préparer en vue d'une ronde de négociation difficile

Nous devons être prêts pour une ronde de négociation très difficile.

Élections

Nous disposons de très peu de temps pour convaincre nos membres que leur voix compte, surtout cette fois. Les sections locales communiquent avec leurs membres par voie de prospectus, de bulletins d'information, du site web, d'appels automatisés, etc. pour diffuser le message suivant : ne votez pas pour Tim Hudak.

Rehausser le profil de notre travail

L'élection nous permet aussi de rehausser le profil de notre travail. Des suppressions d'emplois... quels postes, quels services? Plusieurs sections locales offrent des bourses aux étudiants... soyez là au moment de la présentation de la bourse et dites un mot ou deux sur notre travail.

Communication estivale

Nous avons du pain sur la planche cet été. Nous devons donc être en mesure de rejoindre les dirigeants des sections locales qui, à leur tour, devront pouvoir communiquer avec leurs membres. Nous avons l'intention d'organiser des ateliers de formation d'une semaine, sur la mobilisation, en août, afin que toutes nos sections locales soient prêtes à passer à l'action dès que nécessaire, cet automne.

Signifier l'avis de négocier

90 jours avant que la convention collective ne vienne à échéance est la première occasion qu'ont bon nombre de nos sections locales de signifier l'avis de négocier. Autrement dit, le syndicat ou l'employeur pourra signifier l'avis de négocier le 2 juin.

Le Comité de négociation a décidé que nous signifierons l'avis de négocier au nom des 109 unités le 2 juin. La lettre sera envoyée par le Bureau régional de l'Ontario en même temps à tous les employeurs. Nous ferons parvenir des copies aux présidents des sections locale et à leurs permanents syndicaux.

La lettre indiquera clairement que nous négocierons centralement et que nous n'insisterons sur des dates de négociation que lorsque ce qui doit faire l'objet de questions locales et centrales aura été déterminé en vertu du Projet de loi 122.